



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité  
le 25 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID : 040-224000018-20230925-SJ\_2318-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental

N°SJ 23/18

**Délégation de signature de Monsieur Xavier FORTINON,  
Président du Conseil départemental des Landes  
à Madame Isabel MORENO,  
Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité**

**Le Président du Conseil départemental,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-3, L. 3221-11 ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** l'arrêté n°I202301181 du Président du Conseil départemental en date du 03 août 2023 portant détachement de Madame Isabel MORENO sur l'emploi fonctionnel de Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité ;

**VU** la délibération n° 1 du Conseil départemental des Landes en date du 01 juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

**VU** la délibération n° 5 du Conseil départemental des Landes en date du 01 juillet 2021 donnant délégations au Président du Conseil départemental des Landes ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Directeur Général des Services ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée à Madame Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité,

à l'effet de signer tous les documents administratifs et comptables, arrêtés, actes et correspondances des directions et services placés sous son autorité,



à l'exclusion des actes énumérés ci-après :

- actes réglementaires,
- circulaires et instructions générales
- rapports au Conseil Départemental et à la Commission Permanente
- lettres aux Ministres, aux Préfets, aux Parlementaires, aux Conseillers Régionaux, aux Conseillers Départementaux,
- arrêtés individuels portant nomination des directeurs généraux adjoints, directeurs et chefs de services,

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité, Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le 25 SEP. 2023

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental